

CHARGE DE MAINTENANCE INTERNE H/F Service Fonctionnement interne

CDI

Au sein d'une équipe de 5 collaborateurs, vous assurez les missions suivantes :

VOS MISSIONS :

Vous réalisez des interventions de nature technique (menues réparations en électricité, plomberie, menuiserie, peinture) dans les bâtiments administratifs du siège social et des agences.

Vous établissez et assurez le suivi du planning d'entretien technique du parc automobile et assurez des opérations courantes d'entretien pour les véhicules du siège. Vous commandez également des interventions auprès de prestataires extérieurs.

Vous assurez la gestion et le suivi des stocks de petits matériels et fournitures d'entretien du parc automobile et des bâtiments administratifs.

Enfin, vous êtes en charge de l'entretien courant des abords et parkings du siège.

Dans le cadre de votre mission, vous travaillez en binôme avec le second chargé de maintenance.

VOTRE PROFIL :

- Compétences techniques et manuelles en bâtiment second œuvre
- Connaissances en entretien automobile
- Organisation
- Réactivité
- Autonomie
- Esprit d'équipe et qualités relationnelles
- Expérience sur un poste similaire

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT – Basé à ANGERS

REMUNERATION : entre 1 700€ et 1 800€ brut mensuel sur 13 mois (selon expérience) + tickets restaurant + intéressement

PERSONNE A CONTACTER :

Magali Champion
Responsable ressources humaines
02.41.81.68.13 - drh@mlhabitat.fr

N'hésitez-pas à nous faire part de votre statut de travailleur handicapé.

**Adressez lettre de motivation et curriculum-vitae à :
MAINE-ET-LOIRE HABITAT – Service des Ressources Humaines
11 rue du Clon - CS 70146 - 49001 ANGERS CEDEX 01**

Avant le 6 septembre 2019

Maine&Loire
habitat

CRÉATEUR DE LIENS DURABLES

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

170 collaborateurs

15 019 logements

4 agences départementales

Acteur reconnu dans les domaines de la construction et de l'aménagement du territoire, nous intervenons à la demande des communes pour développer une offre nouvelle.

NOS MISSIONS

- Innover
- Aménager le territoire
- Apporter des commerces et des services
- Offrir à tous le moyen de vivre et de rester dans les communes
- Penser le maintien à domicile des seniors
- Répondre aux besoins des personnes fragiles

